



# Infos conseils

*Les préconisations de vos URPS pour les professionnels impliqués dans un projet de CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé*

N°18 – Novembre 2025

# Comment inclure les Soins Oncologiques de Support dans un projet de CPTS ?

*en partenariat*



# Note au lecteur

Les Soins Oncologiques de Support (SOS) constituent un enjeu pour la qualité du parcours de vie et de soins des patients atteints de cancer. Ils visent à répondre, tout au long du parcours, aux besoins médicaux, psychologiques et sociaux des patients et de leurs proches, en complément des traitements spécifiques.

Assurer l'accès à ces soins suppose une organisation coordonnée et décloisonnée entre l'hôpital, la ville et les structures de proximité. Or, la diversité des acteurs et la complexité des parcours rendent souvent cette coordination difficile, au risque de créer des ruptures dans la prise en charge. Renforcer le lien entre la ville et l'hôpital apparaît comme une priorité forte pour garantir la continuité, la cohérence et la qualité du suivi des patients.

Dans ce sens, les CPTS, par leur ancrage territorial et leur connaissance fine des besoins de la population mais aussi des professionnels se révèlent être un vecteur privilégié pour favoriser la coopération entre acteurs. En fédérant les professionnels de santé de ville, en établissant des passerelles avec les équipes hospitalières et en s'appuyant sur les ressources locales (associations, réseaux...), les CPTS contribuent à une approche territoriale intégrée des SOS.

Ce document, soutenu par l'ARS Occitanie et élaboré par le Guichet CPTS en partenariat avec Onco-Occitanie, s'inscrit dans cette dynamique. Il s'appuie sur un questionnaire adressé aux CPTS de la région ayant permis d'identifier les pratiques existantes, les besoins et les leviers d'action. L'objectif est d'apporter aux équipes CPTS des repères, des ressources et des exemples inspirants pour renforcer les coopérations locales et développer les SOS à l'échelle des territoires.

Dans la continuité de cette démarche, nous souhaitons mettre en valeur et partager des retours d'expérience concrets issus d'actions menées au sein des CPTS. L'objectif est de proposer des exemples transférables afin d'encourager d'autres CPTS à s'en inspirer et à les adapter aux spécificités de leurs territoire : n'hésitez pas à vous manifestez auprès de notre équipe !



## Parlez nous de vos actions autour des SOS !

Nous souhaiterions vous offrir l'opportunité de parler de vos actions et de partager votre expérience auprès des autres CPTS à travers une publication. Si vous êtes intéressés manifestez-vous avant le 15 décembre : [Lien formulaire](#)



# Que sont les soins oncologiques de support (SOS) ?

## Définition

Les Soins Oncologiques de Support désignent « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie conjointement aux traitements onco-hémato-génétologiques spécifiques lorsqu'il y en a »\*. Ils font partie du parcours de soins et visent à accompagner les patients bien au-delà des seules phases médicales, en garantissant une prise en charge globale, continue et adaptée à l'évolution de leurs besoins.

Cette approche transversale associe des dimensions médicales, psychologiques et sociales afin d'assurer une meilleure qualité de vie au patient et à ses proches. Elle permet non seulement de prévenir ou d'atténuer les effets secondaires des traitements, mais aussi de soutenir l'équilibre émotionnel, social et familial du patient.

Depuis 2016, neuf soins oncologiques de support ont été reconnus au niveau national comme indispensables et bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle par l'Assurance Maladie. Ils constituent ce que l'on appelle le « panier référentiel des soins de support ».

## Le panier des soins de support\*\*

La dispensation de ces soins doit être assurée par des professionnels reconnus et expérimentés dans le domaine de l'oncologie. L'INCa est venu préciser la qualité des professionnels en capacité de dispenser ces soins : Qui peut dispenser des SOS ?

Qui peut dispenser ces soins	Prise en charge de la douleur	Prise en charge diététique et nutritionnelle	Prise en charge psychologique	Prise en charge sociale, familiale et professionnelle
	Médecin spécialiste de l'évaluation et du traitement de la douleur, référent CLUD, radiothérapeute référent douleur, médecin spécialiste des soins palliatifs, infirmier référent douleur	Médecin nutritionniste, diététicien	Psychiatre, psycho-oncologue, neuro-psychologue, psychologue, neurologue, gériatre	Assistant social, médecin du travail
Qui peut dispenser ces soins	Activité physique	Préservation de la fertilité	Prise en soins de troubles de la sexualité	Les conseils d'hygiène de vie
	Masseur-kinésithérapeute, médecin de médecine physique et de réadaptation, enseignant en Activité Physique Adaptée, psychomotricien, ergothérapeute, éducateur sportif	Référents parcours onco-fertilité en lien avec les 3C (médecins ou soignants), gynécologue, sage-femme, andrologue, médecins spécialistes des CECOS, médecins des centres d'AMP, biologistes médicaux	Médecin sexologue, gynécologue, urologue, psychosexologue, infirmier référent sexualité, sexologue, andrologue	Psychiatre, psycho-oncologue, neuropsychologue, psychologue, neurologue, gériatre
				Le soutien psychologique des proches et des aidants

Ces soins interviennent à tout moment dans la prise en charge et dès le diagnostic posé. Ils sont complémentaires aux soins médicaux spécifiques et ont lieu dans le même temps.

\*Circulaire N° DHOS/SDO/2005/101 du 22 février 2005 relative à l'organisation des soins en cancérologie.

\*\*Le panier des soins de support selon le panier de l'INCa.

# Que sont les SOS ?

Quelques dates importantes

**1<sup>er</sup> Plan cancer : premières mentions explicites** de la nécessité de mieux accompagner les patients dans la gestion des symptômes, de la douleur, de la fatigue, de la nutrition et du soutien psychologique.

2003

Pendant le **2<sup>ème</sup> Plan cancer** : mise en place des **réseaux régionaux de cancérologie** (aujourd'hui DSRC) pour contribuer à diffuser les bonnes pratiques en particulier sur les SOS et à améliorer la lisibilité de l'offre.

2005

La circulaire n°2005-101 du 22 février 2005 relative à l'organisation des soins en cancérologie introduit officiellement les SOS avec une première définition.

2010

L'INCa publie le rapport « Axes opportuns d'évolution du panier de soins oncologiques de support », qui propose un panier référentiel de SOS et identifie les SOS considérés comme prioritaires.

2014

**3<sup>ème</sup> Plan cancer** : dans ce plan **les SOS sont intégrés comme un pilier** au même titre que la prévention, le dépistage et les thérapeutiques innovantes.

2016

Le dispositif « Parcours de soins global après le traitement d'un cancer » finance partiellement l'accès à 3 SOS : bilan d'activité physique, soutien psychologique et soutien nutritionnel. L'INCa publie le Référentiel organisationnel national des SOS pour des patients adultes visant à encadrer et harmoniser la mise en œuvre du parcours SOS sur l'ensemble du territoire.

...2030

La stratégie décennale 2021-2030 réaffirme les **SOS comme un axe prioritaire**, avec des enjeux d'accès équitable, de coordination territoriale et de contribution des aidants. L'intégration des SOS dans les parcours via les acteurs de terrain (CPTS, DAC...) est soutenue.



# L'oncologie et les SOS dans les CPTS d'Occitanie

En 2025, un questionnaire a été adressé aux CPTS de la région Occitanie afin de recenser leurs pratiques actuelles et de cerner les besoins et attentes. Quelques enseignements sont présentés ci-dessous.

**32**

Réponses au questionnaire  
(tous les départements représentés)

**19**

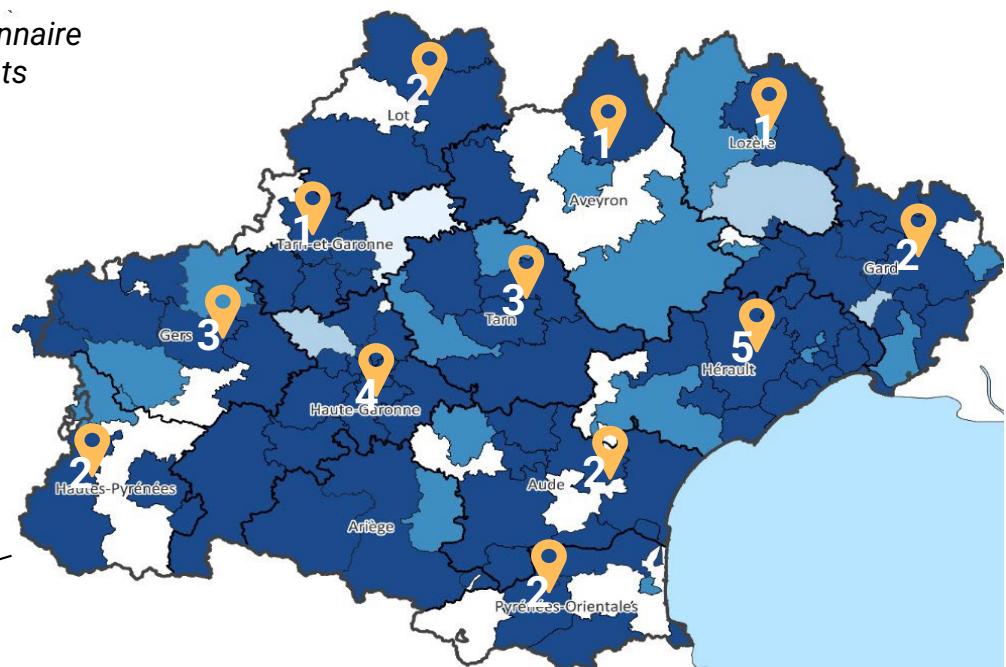
des répondants  
indiquent **connaître**  
**les SOS**

**12**

des répondants  
affirment avoir  
**engagé des actions**  
**en cancérologie**

**7**

D'entre eux **incluent**  
**les SOS** dans leurs  
actions



## Les actions mises en œuvre par les CPTS en matière de cancérologie

**Organisation d'actions de dépistages et de sensibilisation :**  
ateliers d'autopalpation ; prévention du cancer colorectal ; distribution de kit ; formations pour les professionnels ; accès à l'information...

**Elaboration de parcours**  
parcours patient suivi en oncologie ; parcours de soins des femmes avec un cancer du sein...

**Communication**  
Distribution de flyers sur les SOS aux PS ; création de répertoire ; information sur les formations existantes ; annuaire...

**Lancement d'expérimentation**  
Projet PACOSS : Organisation de parcours patients coordonnés et renforcés de SOS en ville ; Projet IDEL'OR : Accompagnement des patients d'oncologie à domicile par des IDEL qui évaluent les besoins en SOS.

**Partenariats**  
Ligue contre le cancer ; Onco-Occitanie ; association de socio esthéticienne ; CRCDC ; établissement de santé publics ou privés autorisés au traitement du cancer...

# Les SOS dans les CPTS d'Occitanie

## Les freins :



Manque de lisibilité de l'offre existante et des acteurs clés



Manque de méthodologie et d'expertise pour construire des parcours en oncologie



Manque de ressources financières ou de dispositifs incitatifs adaptés



Manque d'un accompagnement par des experts ou d'accompagnement d'expertise

## Les enjeux de demain :

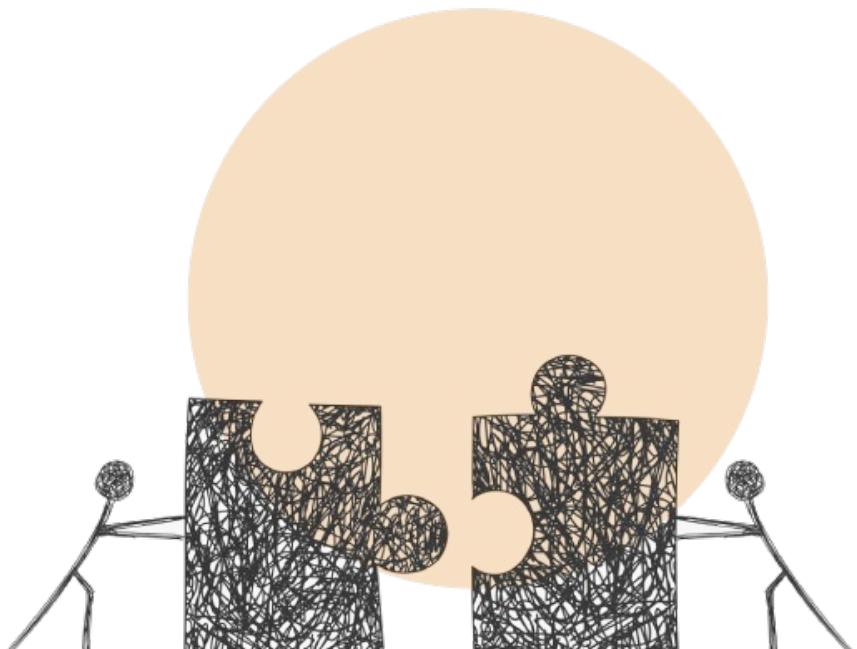
Le diagnostic souligne l'importance de mieux informer et sensibiliser les professionnels sur les SOS, tout en structurant la coordination ville-hôpital et en rendant plus visibles les actions déjà en place.

**1** Mieux faire **connaître les SOS** et les différences avec les pratiques non conventionnelles

**2** Renforcer la **visibilité** des ressources disponibles et des actions existantes

**3** Accroître l'**engagement** des CPTS particulièrement sur les SOS en les soutenant avec des outils adaptés

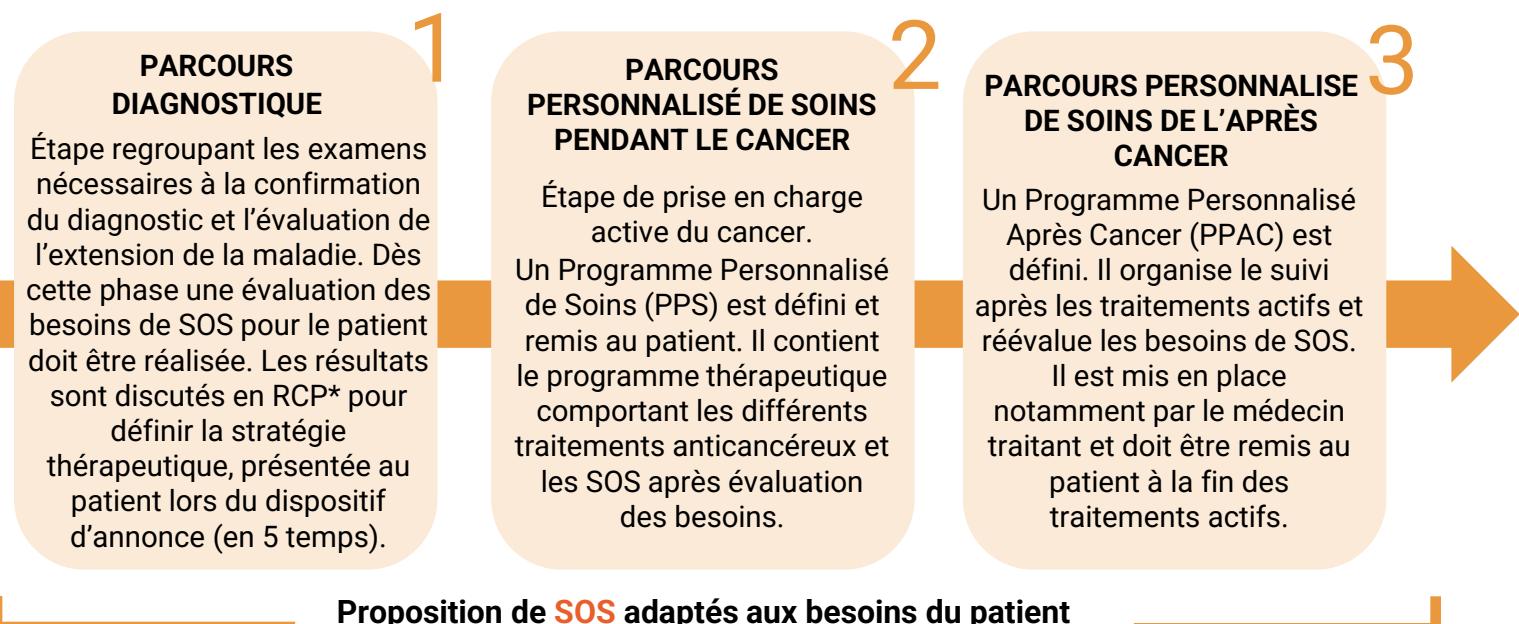
**4** Améliorer la **coordination entre les acteurs** (ville/hôpital, associations, professionnels de santé)



# Les SOS dans le parcours de soins

## Quand proposer les SOS ?

L'accès aux SOS pour le patient et pour ses proches aidants peut et doit se faire pendant toutes les étapes du parcours. Le repérage et l'évaluation des besoins en SOS doivent être réalisés dès le début de la prise en charge du patient.



Il existe des outils pour aider les professionnels à REPÉRER et ORIENTER vers les SOS adaptés à la situation du patient. Vous trouverez certaines de ces ressources en fin de document ([page 9](#)).

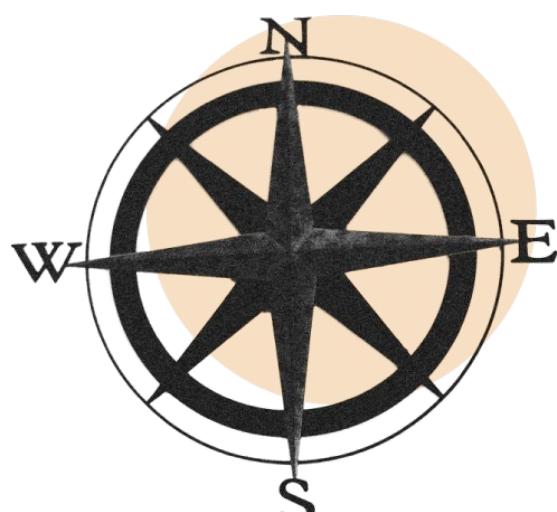
Les SOS proposés et réalisés doivent être tracés a minima dans le Programme Personnalisé de Soins (PPS) du patient, intégré au **Dossier Communicant en Cancérologie (DCC)** et le dossier patient.



### Qu'est-ce que le DCC ?

C'est un dossier patient informatisé, sécurisé et partagé, accessible uniquement aux professionnels de santé hospitaliers et libéraux. Il facilite la coordination entre la ville et l'hôpital tout au long du parcours des patients atteints de cancer.

Toutes les informations pratiques pour y accéder sont disponibles via le lien suivant : [DCC\\_OncOCCitanie](#)



\* RCP : Réunions de Concertation Pluridisciplinaire

# Les acteurs des SOS

## Quels sont les professionnels/structures impliqués ?

Les SOS reposent sur une organisation coordonnée associant l'hôpital, la ville et le secteur médico-social. D'abord développés au sein des établissements hospitaliers, ils se sont progressivement ouverts vers la ville afin de rapprocher les soins du lieu de vie des patients, réduire les inégalités d'accès et renforcer la continuité de la prise en charge entre les équipes hospitalières et les professionnels de ville. Cette dynamique rassemble une grande diversité d'acteurs issus de plusieurs disciplines et professions. La pluridisciplinarité assure une approche globale du patient, tandis que la pluriprofessionnalité favorise la complémentarité des expertises, permettant ainsi un accompagnement cohérent, coordonné et complet à chaque étape du parcours de soins. Une coordination efficace entre les professionnels, soutenue par les dispositifs existants, est essentielle pour garantir un accès cohérent, adapté des SOS aux patients :

### Médecin traitant

Assure le suivi global : repère, oriente, suit, peut évaluer les besoins en SOS, coordonne le parcours

### LE PATIENT

ET SES  
PROCHES

### Equipe référente d'oncologie

(oncologue, radiothérapeute, chirurgien)

Met en place et suit les traitements oncologiques, évalue les besoins en SOS et oriente les patients

### Professionnels de ville

Les professionnels habilités réalisent les SOS adaptés au plus près du domicile

### Professionnels hospitaliers

Les professionnels habilités réalisent les SOS adaptés au sein de l'établissement de santé

### Associations de patients

Contribuent à l'orientation, l'information et au soutien des patients

### Structures hospitalières spécialisées

Interviennent en appui pour les soins spécifiques et la coordination

### CPTS

Structurent les parcours pluriprofessionnels sur le territoire et mobilisent les ressources locales

### DAC

Soutiennent les professionnels pour organiser les prises en charge complexes au sein des territoires

### Structures expertes (Onco-Occitanie ; 3C...)

Accompagnent les établissements et les professionnels dans la structuration, harmonisation et évaluation des SOS

### Principaux acteurs de la coordination des SOS sur les territoires

### Les Pratiques de soins non conventionnelles

Certains patients ont recours à des pratiques dites non conventionnelles (médecins alternatives, complémentaires ou douces). A ce jour, elles sont exclues du panier de SOS de l'INCa, faute de preuves suffisantes de leur efficacité. Certaines peuvent interagir avec les traitements. Une vigilance s'impose pour les professionnels accompagnant les patients en cancérologie. En cas de doute sur des pratiques potentiellement dangereuses, coûteuses ou inefficaces, la MIVILUDES peut être consultée pour avis sur d'éventuelles dérives sectaires : [Avis\\_Miviludes](#)



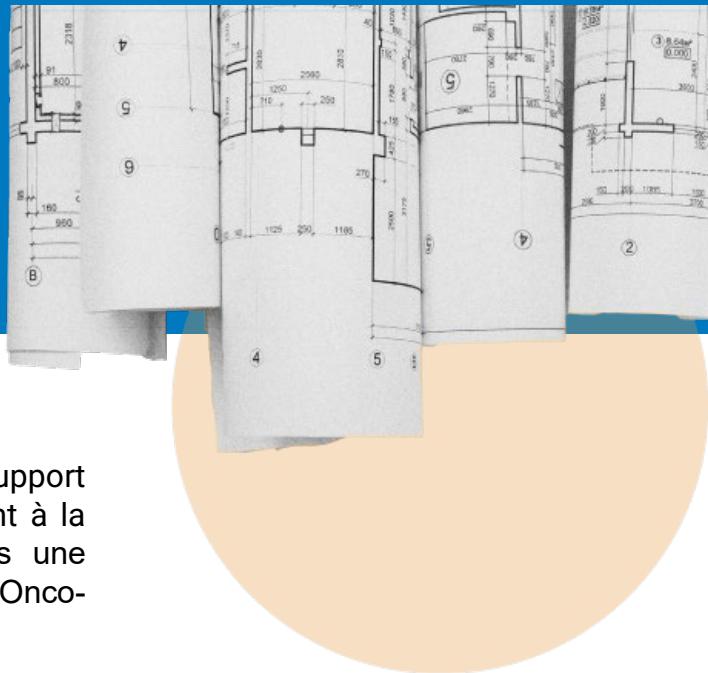
# Les avantages à intégrer les SOS dans la construction d'un projet de CPTS ?

L'intégration des soins oncologiques de support dans un projet de CPTS présente des avantages pour la population, les professionnels de santé, et le territoire notamment pour :

- Faciliter l'accès aux soins oncologiques de support en structurant un maillage territorial et ainsi réduire les inégalités d'accès
- Améliorer la qualité de vie des patients grâce à une prise en charge globale de leurs besoins physiques, psychologiques et sociaux
- Garantir la continuité des parcours avant, pendant et après les traitements et ainsi éviter les ruptures
- Renforcer la coordination entre acteurs, en particulier entre la ville et l'hôpital
- Limiter l'isolement des professionnels par la mise en relation avec des réseaux d'experts et par l'accès facilité aux ressources
- Donner de la lisibilité sur le territoire des ressources existantes
- Contribuer à la prévention des complications et la réduction de séquelles liées à la maladie et aux traitements
- S'inscrire dans les priorités nationales de santé publique
- Associer les patients et les usagers à la construction du projet afin de promouvoir une approche participative et adaptée aux besoins



# Quelques outils...



Pour faciliter l'intégration des soins oncologiques de support dans la pratique quotidienne, plusieurs ressources sont à la disposition des professionnels. Retrouvez ci-dessous une sélection de ressources proposées par l'INCa et Onco-Occitanie.



**Référentiel organisationnel national SOS des patients adultes atteints de cancer :** [Lien ici](#)

**Le dispositif d'annonce – Fiches pratiques pour les professionnels de santé :** [Lien ici](#)

**Cancer et soins de support – Fiches pratiques :** [Lien ici](#)

**Repérer et évaluer les besoins en SOS après la phase active des traitements :**

- [Auto-questionnaire pour les patients pour évaluer les besoins en SOS pendant la phase active des traitements](#) 
- [Auto-questionnaire pour les patients pour évaluer les besoins en SOS après la phase active des traitements](#)
- [Questionnaire pour les professionnels de santé pour évaluer les besoins en SOS pendant la phase active des traitements](#)
- [Questionnaire pour les professionnels de santé pour évaluer les besoins en SOS après la phase active des traitements](#)
- [Guide méthodologique pour l'utilisation de ces questionnaires](#)

**Où trouver l'offre de SOS dans l'Occitanie – Annuaire de Onco-Occitanie :**

- Offre de SOS dans les établissements : [Lien ici](#)
- Associations proposant des SOS en ville : [Lien ici](#)

# Des ressources disponibles en région



## Onco-Occitanie: [www.onco-occitanie.fr](http://www.onco-occitanie.fr)

Onco-Occitanie est le Dispositif Spécifique Régional du Cancer pour la région Occitanie. Il assure une mission de coordination, d'appui, d'évaluation et d'expertise dans le champ de la cancérologie, auprès des professionnels de santé et des établissements.

Il contribue à améliorer la qualité des prises en charge, à renforcer la continuité des parcours patients et à réduire les inégalités sociales de santé.

Onco-Occitanie met en œuvre des actions de formation, d'information, de sensibilisation et d'amélioration des pratiques (recommandations, documentations, retours d'expérience...). De nombreux outils sont disponibles sur son site internet.



## Un projet, un réflexe : [www.guichet-cpts-occitanie.org](http://www.guichet-cpts-occitanie.org)

Si vous souhaitez mettre en place des actions incluant des soins oncologiques de support, le guichet CPTS en partenariat avec Onco-Occitanie peut vous accompagner.

Vous avez besoin d'un accompagnement ou de conseils pour le déploiement de vos projets ? Pensez au Guichet CPTS nous mettons à votre disposition :

- Des modèles de fiches action pour l'organisation de vos projets
- Un zoom sur les problématiques constatées
- Une définition des objectifs opérationnels
- Des exemples de sous-actions concrètes et de répartition des tâches à mettre en œuvre sur vos territoires
- Une identification des ressources existantes, des freins et des leviers
- Un accompagnement personnalisé et adapté à votre projet, proposé par les équipes du Guichet.